

EAU POTABLE

**SCHÉMA DIRECTEUR MÉTROPOLITAIN
AIX-MARSEILLE-PROVENCE**

GESTION PATRIMONIALE

**CONNAÎTRE LES RÉSEAUX
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
(AEP) POUR MIEUX LES RENOUVELER**

Les canalisations et ouvrages gérés par la Métropole Aix-Marseille-Provence représentent un patrimoine considérable à entretenir et renouveler. Le Schéma Directeur propose des stratégies pour optimiser cette gestion, telles que l'enrichissement de la base d'informations dédiée au réseau métropolitain.

UNE CONNAISSANCE INÉGALE DES SYSTÈMES AEP

Pour gérer son patrimoine et investir au mieux les fonds publics, la Métropole axe ses opérations de renouvellement sur les systèmes qui en ont le plus besoin. Cela induit une connaissance fine du réseau, mesurée dans chaque commune grâce à l'indice de connaissance de gestion patrimoniale (ICGP).

A l'heure actuelle, si les caractéristiques de base des canalisations (diamètre, matériau, date de pose) sont bien connues, la complétude des données varie considérablement d'une commune à l'autre.

DES OBJECTIFS CIBLÉS DE RENOUVELLEMENT

En fonction du bilan besoins-ressources des systèmes AEP (voir fiche « Bilan besoins-ressources ») et de leur rendement (voir fiche « Performances réseaux »), le Schéma Directeur définit le niveau d'enjeu lié à leur renouvellement.

On distingue ainsi trois grandes zones :

- **Pour les zones à fort enjeu**, le taux de renouvellement du réseau visé par la Métropole est de 1,25 % par an.
- **Pour les zones à enjeu moyen**, le taux de renouvellement du réseau visé est de 1,1 % par an.
- **Pour les zones sans enjeu majeur**, le taux de renouvellement du réseau visé est de 0,95 % par an.

Les travaux de renouvellement à mener par la Métropole sont cruciaux dans ces trois zones - y compris dans les communes ne présentant pas d'enjeu majeur - car ils permettent de maintenir le réseau en bon état sur le long terme.

UNE APPROCHE STRUCTURÉE POUR OPTIMISER LA GESTION

Une fois les zones à enjeu identifiées, la Métropole cible les canalisations et ouvrages à renouveler en priorité. Elle combine pour cela sa connaissance du réseau et les mesures de performance effectuées sur les systèmes AEP.

Un logiciel de gestion patrimoniale aide la Métropole dans ce travail de priorisation. Le programme de travaux sera construit en utilisant les critères proposés par le logiciel :

- **Critères d'impact** : importance du tronçon par rapport à l'ensemble du réseau, coût de réparation, impact sur le trafic routier.
- **Critères d'opportunité** : amélioration du rendement et de la qualité de l'eau, prise en compte des programmes de renouvellement de voirie et de renforcement de réseau.

Plus la Métropole dispose d'informations sur son patrimoine, mieux elle peut élaborer ses programmes de renouvellement. Le Schéma Directeur suggère donc un enrichissement de la base de données métropolitaine dédiée à la gestion patrimoniale, en y ajoutant des informations sur :

- **Les tronçons** : densité de branchements, environnement (type de sol, trafic routier, centre-ville vs zones agricoles), période de pose...



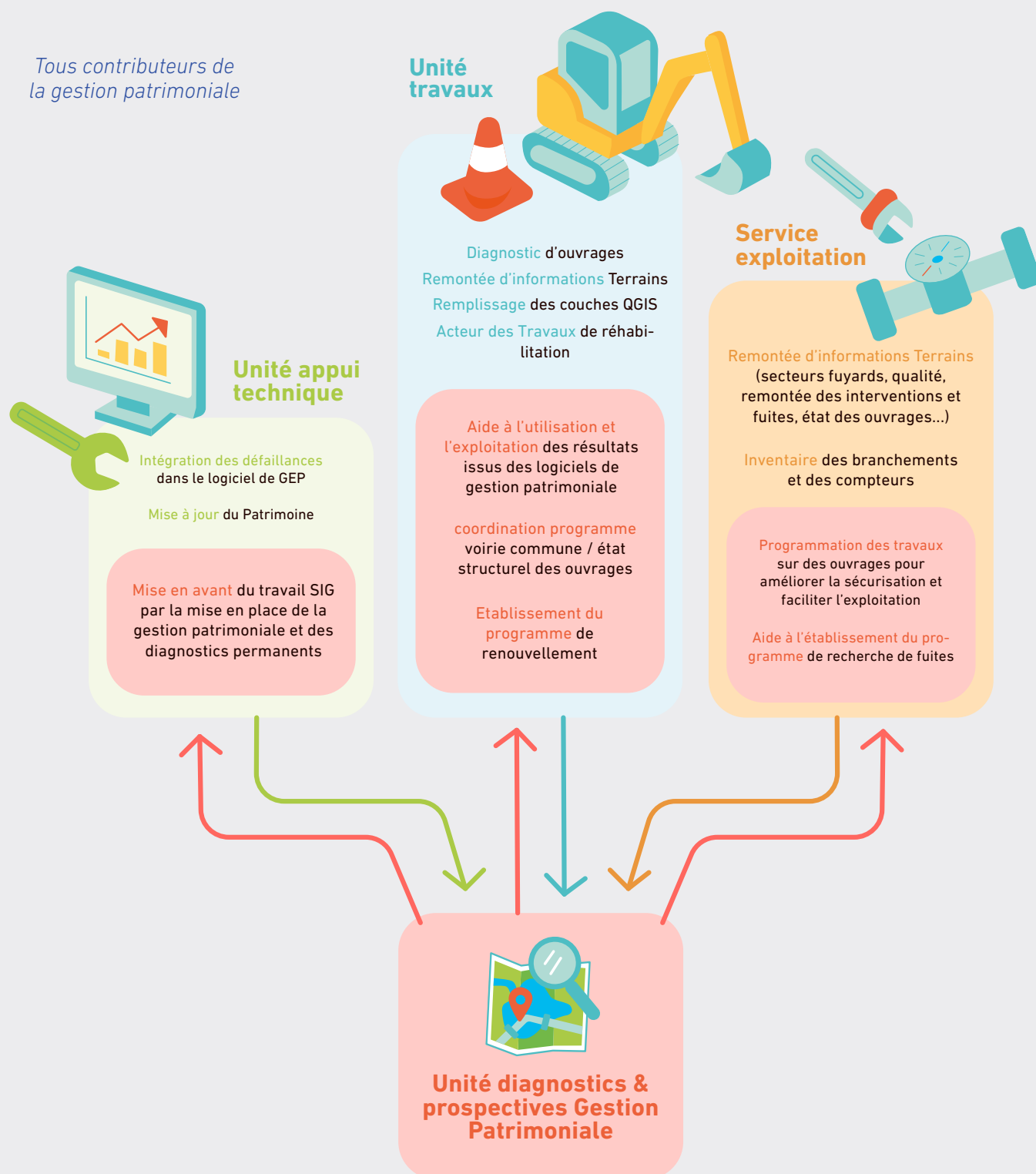
Agrandissement du réseau sanitaire - Avenue de Montredon - Marseille

➤ **L'exploitation** : indice linéaire de pertes, problèmes de qualité, interventions...

➤ **La modélisation** : amplitude de pression, vitesse de l'eau, débit maximal enregistré, alimentation d'abonnés sensibles...

La gestion patrimoniale ne se limite pas aux seules actions de la Métropole : elle concerne aussi l'ensemble de ses partenaires. Entreprises de travaux, exploitants, cabinets d'études... Un travail concerté autour de l'optimisation du renouvellement de réseau passe par un partage élargi des informations.

Tous contributeurs de la gestion patrimoniale



Métropole
Aix-Marseille-Provence
Direction de la communication

08 janvier 2025

Crédits photos
© Camille Moirenc
© David Girard

Création agence
The Golden Noise